



Formacode : 43441 - Code Rome : J1304

Eligible CPF - Tous publics - n°145845



DEAP - DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de formation / CIF

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : diplôme DEAP - diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

DUREE

Durée en centre : 595 heures

Durée en entreprise : 840 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 03/01/2017 au 05/12/2017.

Concours en octobre 2016
prendre contact avec le centre

LIEUX DE FORMATION

GMTI94

Lycée Louise Michel

7 RUE PIERRE MARIE
DERRIEN

94500 Champigny sur marne

Tél : 0148815596

CONTACT

Lefoll Fabienne

OBJECTIFS

Obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture pour exercer en secteur hospitalier ou PMI ou crèches ou maternités auprès d'enfants sains ou malades.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

travailler auprès de jeunes enfants dans un service hospitalier ou en structure d'accueil (crèches)

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Être admis au concours d'entrée. Être âgé de plus de 17 ans et à jour de ses vaccinations à la date d'entrée en formation.

Les titulaires des titres ou diplômes suivants : DEAS, DEAVS, DEAMP, MCAD sont dispensés du concours d'entrée et de certains modules, en fonction de leur certification.

Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFP du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le Greta qui propose la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation

Cas pratiques

Mises en situation professionnelles sur lieux de stage

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Module 1 : Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et la vie quotidienne
- ▶ Module 2 : L'état clinique de la personne à tout âge de la vie
- ▶ Module 3 : Soins à l'enfant
- ▶ Module 4 : Ergonomie
- ▶ Module 5 : Relation, communication
- ▶ Module 6 : Hygiène des locaux
- ▶ Module 7 : Transmission des informations
- ▶ Module 8 : Organisation du travail